



DCSP



Réunion Police d'Agglomération

Le Jeudi 1^{er} Juillet 2010, le Directeur Central de la Sécurité Publique, M. Jacques FOURNIER, a fait un point avec les organisations syndicales à propos de la mise en place de la police d'agglomération et de ses conséquences.

La programmation de police d'agglomération sur LILLE – LYON – MARSEILLE est en cours. Ainsi, celle de LILLE est déjà une réalité, celle de LYON est programmée pour le début d'année 2011 (quatre territoires gendarmes seront redonnés à la police) avec l'apport de 175 fonctionnaires supplémentaires. Quant à celle de MARSEILLE, les arbitrages ne sont pas encore rendus.

Les fermetures des commissariats de GRAULHET (81) – ANNONAY (07) – MONTBRISSON (42) – FOURMIES (59) sont confirmées.

Avec la perte d'emploi temps plein travaillé (ETPT) au sein de la Sécurité Publique (300 en 2010 et près de 800 en 2011) le Directeur Central a sollicité l'ensemble des directeurs départementaux afin de dégager au sein de leurs circonscriptions de police de l'effectif opérationnel. Le Directeur Central souhaite que le fonctionnement des services de la Sécurité Publique soit harmonisé : « *il faut désormais un vocabulaire national de nomenclature des postes* » a affirmé Jacques FOURNIER. Les EDFA seront revus chaque année, au même titre que les nécessités en matériel et véhicules.

Le recrutement programmé de 1500 adjoints de sécurité, devrait permettre à la Sécurité Publique de s'en voir attribuer 1200. Pour le directeur central, il est nécessaire d'identifier les réels besoins d'ADS en fonction des charges de chaque service de police.

Un DDSP « siège de zone » sera nommé pour chaque zone de défense. Entre autre, il fera l'interface entre les directeurs départementaux et la direction centrale.

ALLIANCE : LE Syndicat !